

naissances usuelles le devoir de l'allaitement maternel et les précautions de l'allaitement artificiel. Le public, croyons-nous, est actuellement préparé à recevoir cet enseignement, et s'il existe à l'école comme certains le prétendent, une lacune que devraient remplir des leçons sur les soins qu'une femme doit connaître, l'occasion se présente de la combler, d'éclairer les mères et de les rendre plus aptes à conserver en bonne santé leurs enfants. La tâche de la commission des conférences est bien définie et certainement la plus lourde.

Ces moyens doivent marcher de front et être employés de *façon régulière et continue*. — C'est là le facteur essentiel du succès, et c'est pour l'avoir trop souvent oublié, cette continuité de l'effort, cette persévérance du travail, que toutes nos entreprises n'ont pas atteint le plein développement que l'on était en droit d'en attendre.

Si après la mise en œuvre de ces moyens, la Société médicale pouvait les étaler, les sanctionner par une *exposition du bien-être de l'enfance*, elle pourrait concentrer son enseignement, atteindre un grand nombre d'individus et confirmant le succès initial, assurer la permanence de son effort.

Enfin la Société médicale de Québec peut agir en employant son influence sur les Pouvoirs Publics.

Elle obtiendra très facilement et très simplement, je crois, tout l'appui moral dont elle peut avoir besoin de l'autorité religieuse. De ce côté, nous avons toujours reçu plus que nous ne demandions et l'avenir ne nous trompera pas, j'en suis sûr.

Elle s'adressera aussi au Pouvoir municipal. Il faut essentiellement que l'on présente au Conseil ou à ses comités, si l'on veut avoir des chances de succès, un plan défini, simple, effectif et surtout économique, qui n'empiète sur les attributions d'aucun fonctionnaire, qui ne froisse aucune susceptibilité édilienne, et qui soit appuyé par une délégation imposante